

**SARL 2 SG MOTOCULTURE**  
**Société à responsabilité limitée**  
**au capital de 5 000 euros**  
**Siège social : Zone Espace Littoral - Rue des Silènes**  
**56190 MUZILLAC**  
**RCS VANNES EN COURS**

**DÉCISION UNANIME DES ASSOCIÉS**  
**DU 12 FEVRIER 2024**

Les soussignés :

- ✓ Monsieur Silmane GUEHO,  
demeurant 16 Rue du 19 mars 1962, 56220 LIMERZEL,
- ✓ Madame Sylvie SAVARY, épouse GUICHON,  
demeurant 16 Rue Jean Michel Caradec, 56190 MUZILLAC,

agissant en qualité de seuls associés de la société à responsabilité limitée SARL 2 SG MOTOCULTURE au capital de 5 000 euros, dont le siège social est Zone Espace Littoral - Rue des Silènes, 56190 MUZILLAC, et dont les statuts ont été établis par acte sous signature privée en date de ce jour,

Ont, d'un commun accord, procédé à la nomination du premier gérant de la Société.

**NOMINATION DU PREMIER GÉRANT**

Les associés décident, à l'unanimité, de nommer en qualité de gérant de la Société, pour une durée illimitée :

**Madame Sylvie GUICHON,**  
demeurant 16 Rue Jean Michel Caradec  
56190 MUZILLAC

Madame Sylvie GUICHON disposera, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour la représenter à l'égard des tiers.

Madame Sylvie GUICHON accepte les fonctions de gérante qui viennent de lui être confiées et déclare n'exercer aucune autre fonction, ni être frappée d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

En rémunération de ses fonctions, Madame Sylvie GUICHON aura droit à une rémunération dont les modalités seront fixées lors de la prochaine délibération de l'Assemblée Générale des associés.

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'originaux ou de copies des présentes en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

**Silmane GUEHO**

**Sylvie SAVARY, épouse GUICHON**